

## TRACES D' **[OCCUPATION ROMAINE]** À LA HAUTE-ÎLE



L'environnement agricole  
d'une *villa* à Neuilly-sur-Marne

NEUILLY  
SUR MARNE

Ville cyrard

GOURN



# UNE [ OCCUPATION ROMAINE ]

## AUX ABORDS DE LA MARNE

**En 2006, une fouille archéologique préalable à l'aménagement du parc de la Haute-Île a révélé la présence d'un établissement rural au sein d'une occupation gallo-romaine plus vaste. C'est probablement le secteur agricole d'une *villa* qui a été mis au jour.**

Plusieurs observations ponctuelles effectuées sur le territoire de la commune de Neuilly-sur-Marne laissent supposer une occupation romaine dispersée mais très présente. Un cellier du début de l'époque romaine (fin du 1<sup>er</sup> siècle avant J.C. - début du 1<sup>er</sup> siècle après J.C.) a été découvert dans le cœur ancien du village de Neuilly-sur-Marne. Un autre cellier, de la même époque, a été fouillé dans le parc de la Haute-Île. Ces celliers, creusés dans le sol naturel, sont des indicateurs de secteurs d'habitat parfois sommaire. Un gué piétonnier a été mis au jour en 2006 dans le cadre des opérations d'archéologie préventive. Très pentu et constitué essentiellement de petites pierres compactées, il conserve des traces liées au piétinement des bestiaux. Une parcelle de près de 3000 m<sup>2</sup> a également été fouillée. Elle a mis en évidence l'un des secteurs d'un établissement rural gallo-



### 1. Gué antique en cours de visite

Large d'environ 5 m, ce gué témoigne de l'importance de la fréquentation de cet espace rural à l'époque antique.

romain du 1<sup>er</sup> siècle. Celui-ci est contemporain des deux premières découvertes. Il s'inscrit à la marge d'un espace urbanisé à l'époque antique. En effet, à la même époque, deux sites importants étaient implantés à proximité immédiate et en bordure de la Marne : Gournay-sur-Marne (93) et Chelles (77).



### 2. Carte archéologique

Gournay, à l'est du site, recouvre une agglomération antique ponctuellement fouillée. Chelles au nord-est était parée à l'époque romaine, de monuments publics, mais aussi d'aménagements portuaires en bord de Marne, récemment mis au jour.



# UN [VERGER]

## DU DÉBUT DE L'ÉPOQUE ROMAINE

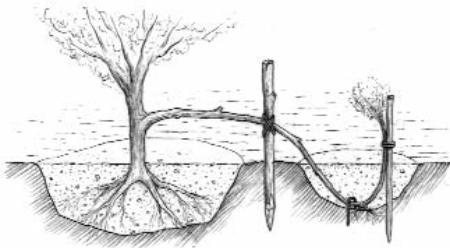
**La fouille a mis en évidence des traces spécifiques liées aux plantations antiques. Les espaces de culture jardinés se développent en Gaule à partir du I<sup>er</sup> siècle après J.C.**

L'espace fouillé est traversé par un double fossé, qui sert à la fois de drain et de clôture des parcelles dans les *villages* fosses, parfois doubles, sont de plan carré, circulaire ou ovale. De modules standardisés, 1,90 x 0,80 m pour les plus



importantes, elles présentent fréquemment un fond recouvert d'une pellicule argileuse, témoignage d'une exposition à l'air et aux intempéries. Le reste du comblement, très sableux et proche du sol naturel, contient peu de matériel. Les modules, les formes et le groupement par deux de certaines fosses – une grande de forme ovale (2 m maximum de longueur) et une plus petite, séparées de 30 à 50 cm – renvoient à la technique du provignage ou marcottage.

Outre les structures, la céramique témoigne elle aussi de la nature agricole du site. 1187 tessons appartenant à au moins 87 vases, ont été collectés sur le site, soit un poids total de 9759 grammes. Ce taux de fragmentation important suggère un lieu de circulation et non un lieu habité en permanence. Cette observation incite également à croire qu'une partie du site correspond à des zones d'épandage ou de culture. Il semble qu'il s'agisse d'un dépôt volontaire de la céramique pour aérer la terre des zones de plantation à proximité d'un lieu de vie, d'un chemin. Le travail de datation sur les poteries suggère un lieu de passage régulier mais de courte durée : soit pas plus d'un siècle, au I<sup>er</sup> siècle après J.C.



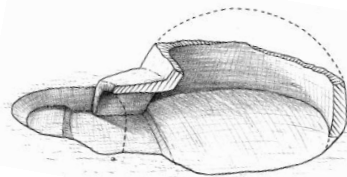
### 3, 3 bis. Double fosse et sa reconstitution

Le provignage consiste à créer un nouvel arbre ou une nouvelle plante à partir de la première, en enterrant une branche dans une fosse concomitante, voire dans une fosse recoupant la première.



### 4, 4 bis. Foyer domestique et sa reconstitution.

De cette structure il ne reste que la sole, la voûte a été en partie arrasée.



# UN [AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE] PARTICULIER

**L'augmentation de la consommation de l'eau dans les domaines agricoles a nécessité l'invention de systèmes d'approvisionnement et d'évacuation de celle-ci.**

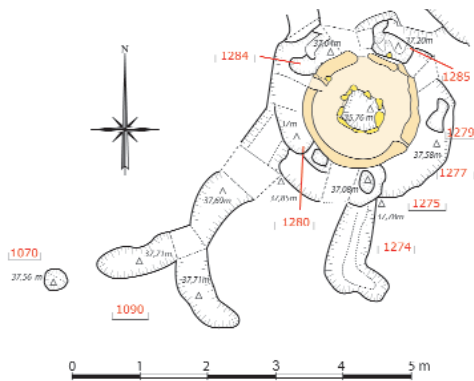
Un tel système a été révélé par la fouille. Il s'agit d'un puits étroit (diamètre inférieur à 60 cm) dont le conduit est construit en pierres sèches. Il est entouré d'un fort massif constitué de sable caillouteux et encerclé par deux fossés se terminant en Y. Le tout est relié à un système complexe de fossés. Deux de ces fossés dévient leur trajectoire pour se « jeter » dans les fossés entourant le puits. Cet ensemble est accompagné de nombreux trous de poteau : cinq autour du puits et neuf constituant un alignement. D'autres creusements sont les empreintes de cuvettes en matériaux périssables.

Différents types de machines (*machina* en latin) hydrauliques ont été mis au jour en Gaule. Il s'agit d'utiliser la force hydraulique pour entraîner des roues élévatrices afin d'alimenter en eau un bâtiment ou pour entraîner des machines (meules, scie). La roue élévatrice se traduit généralement par un emplacement rectangulaire ou un puits carré (voire ovale) mais de grandes

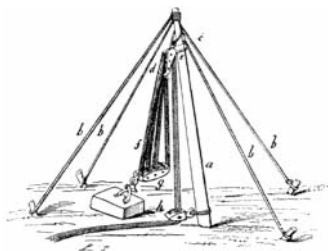


6. Photo de la machine

dimensions, de manière à pouvoir placer la machine en bois. Ce n'est pas le système observé à la Haute-Île. Les trous de poteau situés tout autour du puits et le fort massif entourant le parement suggèrent la mise en place d'une *toiliens* système plus simple. Suivant Pline l'Ancien (Histoire Naturelle, XIX, LX), il s'agirait donc plutôt d'une machine à bascule pour puiser l'eau des puits. Cet aménagement devait être en liaison avec un circuit de distribution d'eau.



5. Plan de la machine



## 7. Proposition d'hypothèse

Issue du « Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines », article « Machine » paru en 1905 (Tome III, Vol. 2) par O. Navarre sous la direction de Darenberg et Saglio. Paris, Hachette.

## LES [VERGERS] DANS LES SOURCES LITTÉRAIRES ANTIQUES

**Le développement, à partir de la conquête romaine, des activités liées aux vergers est un phénomène nouveau dans les établissements ruraux de la Gaule. Il atteste de la mise en place de nouvelles pratiques culturelles.**

Le petit secteur exploré à la Haute-Île met en avant les transformations radicales que l'on observe entre la fin du I<sup>er</sup> siècle et le début du II<sup>e</sup> siècle après J.C. dans les campagnes de la Gaule du Nord. Cette acculturation rapide des techniques et des pratiques culturelles est à mettre en relation avec le développement des agglomérations urbaines, en particulier, le long des grands axes fluviaux.

Mais c'est principalement l'étude des sources littéraires antiques qui nous renseignent sur ces pratiques. En effet, les agronomes latins – Columelle, mais surtout Pline l'Ancien – dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.C., décrivent selon les saisons, les climats

et les types de plantes, ce que le parfait agriculteur doit gérer. Leurs descriptions sont d'autant plus précieuses qu'elles sont précises et argumentées.

Ainsi, Columelle insiste sur le fait que les vergers doivent être enclos par des fossés ou des haies vives (Columelle, De agricultura, V, X). Pline l'Ancien précise que les dimensions des fosses et leurs profondeurs dépendent du type de terrain et du type d'arbre (Pline l'Ancien, Histoire Naturelle, XVII, XVI). Il expose aussi deux espèces de provins : « Soit on couche une branche de l'arbre dans une autre fosse de 4 pieds en tout sens, soit on demande des racines à la même tige en faisant passer des branches à travers des pots de terre ou des paniers suspendus ».

À la Haute-Île, un fragment de fond de pot de fleurs permet d'envisager ce type de pratique.

Enfin, Pline l'Ancien (Histoire Naturelle, XVII, XVI) préconise de creuser « des trous longtemps à l'avance pour qu'ils se tapissent d'une couche épaisse de gazon ». De ce geste résulte probablement le sédiment découvert au fond des fosses.

Ces techniques romaines de cultures seront redécouvertes et exploitées à l'époque moderne, principalement par les Physiocrates du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il n'est donc pas rare de trouver des comparaisons entre des sites antiques, des indications de manuels antiques et des pépinières des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.



### 8. Pot de fleurs

Le provignage a pu être réalisé avec ce pot de fleurs.

« Cette brochure consacrée à la découverte d'un verger gallo-romain sur le site du Parc départemental de la Haute-Île constitue un nouvel élément de mise en valeur de l'histoire riche et originale du territoire départemental. Dans une période de profonds changements, cette connaissance de notre héritage culturel vise à favoriser la réflexion de chacun et l'appropriation de l'histoire de notre département. »

**Claude Bartolone**

*Président du Conseil général*

*Député de la Seine-Saint-Denis*

**CRÉDITS**

**En couverture**

Fouilles du verger gallo-romain, cl. Emmanuelle Jacquot, Service du patrimoine culturel, Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Carte de Delagrive (1730-1740)

Parc départemental de La Haute-Île. Clairière et fouille archéologique, cl. Viannet Provost, Atmos'R

**Texte**

Josabeth Millereux-Le Béchenec, archéologue (Service du patrimoine culturel, Conseil général de la Seine-Saint-Denis), Christelle Mainguené, céramologue (Service du patrimoine culturel, Conseil général de la Seine-Saint-Denis)

**Photographies**

1, 3, 4 : Emmanuelle Jacquot

6, 8 : Josabeth Millereux-Le Béchenec

**Illustrations**

2 : Fonds IGN, Josabeth Millereux-Le Béchenec

3bis, 4bis : Nicolas Latsanopoulos (Service du patrimoine culturel, Conseil général de la Seine-Saint-Denis)

5 : Josabeth Millereux-Le Béchenec

**BIBLIOGRAPHIE**

BOUET (A.) (dir.)- *Actum exprimere. Les machines élévatrices d'eau dans l'Antiquité*. Actes de la journée d'études tenue à Bordeaux 13 mars 2003. Bordeaux 2005 Ausonius ( Scripta antiqua 12).

DUFOUR (J.-Y.)- *Essai d'archéologie horticole en banlieue parisienne*. In Histoire et Société Rurales , 7, 1997, p. 11-40.

LAFAYE (G.)- Art. *Machina*. In Daremberg (Ch.), Saglio (E.) (dir.). Dictionnaire des antiquités grecques et romaines. Paris, Hachette, tome 5, vol. 1, 1919, p.353-354.

MILLEREUX-LE BÉCHENEC (J.)- Neuilly-sur-Marne, La Haute-Île, Fouille de la clairière est. Rapport final d'opération. Épinay-sur-Seine, Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Saint-Denis : Service Régional de l'archéologie. 2007.

**Direction éditoriale**

Jean-Barthélemy Debost (Service du patrimoine culturel, Conseil général de la Seine-Saint-Denis)

**Mise en page**

Krzysztof Sukiennik

**Conseil général de la Seine-Saint-Denis**

**Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs, Service du patrimoine culturel**

93006 Bobigny Cedex . 01 43 93 82 61 . patrimoineculturel@cg93.fr . www.atlas-patrimoine93.fr